

interview

Valérie Chauvey, meylanaise depuis 2001, sociologue de formation, est aujourd'hui accompagnatrice de confiance de personnes déficientes visuelles (aveugles ou malvoyantes) et de personnes vieillissantes. MeyDIA est allé à sa rencontre...



MeyDIA :
Quel a été votre parcours ?

V. Chauvey :
En 2001, à la suite d'un divorce, me retrouvant avec mes quatre enfants, j'ai décidé de reprendre des études de sociologie au cours desquelles j'ai travaillé sur l'accès à la culture pour les non-voyants en particulier dans les musées. Au sortir de mes études, j'ai été embauchée à temps partiel comme permanente à l'association ACACIA (Association Centre d'Activités Culturelles Inter-Age) bien connue des Meylanais. Cette association propose des activités culturelles à la journée ou sous forme de clubs et d'ateliers à l'année. J'avais en charge l'accueil et la coordination des sorties culturelles pour les 300 adhérents.

MeyDIA :
Quel bilan faites-vous de ces deux années passés à ACACIA ?

V. Chauvey :
Celui d'une formidable expérience très enrichissante sur le plan humain. J'ai pris conscience du quotidien de nos aînés : la curiosité, la motivation, l'envie d'être ensemble, mais aussi la solitude, l'isolement, les conflits de génération avec les enfants, les problèmes de santé, la dépendance...

MeyDIA :
Comment êtes-vous devenue accompagnatrice personne de confiance ?

V. Chauvey :
Cela s'est fait naturellement comme une passerelle entre mon travail universitaire et les personnes rencontrées à Acacia. C'est d'abord un adhérent fidèle qui en découvrant mon travail sur la déficience visuelle m'a mise en contact avec une jeune femme malvoyante de son quartier, qui souhaitait retrouver de l'autonomie dans son quotidien. Mon travail d'accompagnement a été, entre autres, de la mettre en contact avec mon réseau associatif de personnes aveugles et malvoyantes, et elle a pu ainsi échanger et en savoir plus par exemple sur les nouvelles technologies comme la synthèse vocale... C'est une véritable

aventure humaine pleine de complicité que nous vivons depuis.

Puis ce fut une adhérente d'Acacia, octogénaire, célibataire et sans enfants, que j'ai aidée à présenter une conférence qu'elle donnait car elle est historienne. Elle m'a demandé ensuite si je pouvais m'occuper de ses papiers et des démarches administratives. Puis elle a voulu que je l'accompagne chez le médecin, dans ses sorties etc. C'est ainsi qu'est née entre nous cette relation de confiance et que j'ai décidé de développer cette activité d'« accompagnatrice de confiance ». L'âge venant et la déficience visuelle ont en commun cette nécessité de redéfinir le temps et de lui accorder de la souplesse. Accompagner, c'est faire avec et non pas à la place de ...

MeyDIA :
Aujourd'hui comment exercez-vous votre métier ?

V. Chauvey :
C'est par le bouche à oreille que je suis le plus souvent contactée par les personnes, leur famille, ou même l'assistante sociale du CCAS. Je travaille avec des personnes vieillissantes ou bien des personnes déficientes visuelles. Les personnes que j'accompagne sont mes employeurs et me rémunèrent avec des chèques emploi service. Avec les personnes âgées je travaille aussi sur la mémoire, individuelle et collective. Je lance la discussion sur un article de presse ou un livre. Je les sollicite pour qu'elles me récitent les poèmes appris dans leur jeunesse, je les incite à retrouver des souvenirs, etc.

MeyDIA :
Le mot de la fin ?

V. Chauvey :
Une citation de la philosophe Evelyne Kestemberg qui exprime le sens de mon travail : « accompagner l'autre, c'est pouvoir lui apporter une attention pleine et entière en tenant compte de sa différence et de sa singularité... ».

en bref

Très mauvaise note à un grand hypermarché de notre commune qui vient de réaménager son parking :

- En ne respectant pas le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) qui prévoit, pour les parkings des zones commerciales, un arbre pour 4 places de parking et une protection des arbres contre les chocs des véhicules.
- En faisant disparaître le stationnement qui existait avant les travaux pour les vélos,
- En n'améliorant pas l'accessibilité du parking : il est quasi impossible pour une personne à mobilité réduite de descendre de l'arrêt de bus devant le magasin pour accéder au magasin,
- En réservant des emplacements pour planter des arbres qui ne permettront pas aux arbres de pousser correctement tant ils sont exigus.



Un représentant de la FRAPNA a alerté l'adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable de la commune. A suivre...

Extraits du document "Règlement de PLU 2013" (disponible sur www.meylan.fr)

Page 56 - Article UE 12 – Stationnement

Stationnement des cycles

... pour les locaux à usage commercial : 1 place par tranche de 30 m2 de surface de vente, sauf dans le cas de reconversion ou d'extension de locaux existants, qui n'est pas soumis à une obligation minimale.

Page 57 - Article UE 13 – Espaces libres, plantations

... Les parcs de stationnement devront être plantés à raison d'au moins 1 arbre pour 4 emplacements non couverts ; les arbres devront être protégés contre les chocs des véhicules.

Du 19 au 23 novembre prochain, aura lieu à Meylan la **Semaine de Solidarité Internationale** sur le thème "Engagements humanitaires, Engagements solidaires".

A retenir :

- le mardi 19 novembre à 19h, salle Décibeldonne : « Quelles actions aujourd'hui ? » Avec l'exemple de la Syrie,
- le mercredi 20 novembre, à 18h30 au stade Albert Batteux, un match de football solidaire franco-malien,
- le jeudi 21 novembre, à 18h30, à la bibliothèque Grand-Pré : « l'humanitaire, utilité ou futilité ? »,
- le samedi 23 novembre, à 17h30, « où en est le commerce équitable ? », et aussi, le Bal de l'Afrique Enchantée, avec les mercenaires de l'ambiance, à 20 à la salle des fêtes d'Eybens.



1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à meydia

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom _____
Adresse _____

chèque à l'ordre de meydia à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

démocratie

Tout va-t-il si bien à Meylan ?



Ce numéro du journal de MeyDIA fait le point sur les dossiers importants du moment : emprunts toxiques, bibliothèque des Béalières, élargissement de la Metro, transports en commun.

La désinformation toujours et encore.

Dans le journal municipal, le premier adjoint écrit que la majorité se bat pour trouver des marges d'économie. Il omet de préciser que la même majorité vient de négocier la sortie des emprunts toxiques (qu'elle avait souscrits il y a quelques années) moyennant des pénalités financières élevées et l'obligation de souscrire un emprunt de plus de 2 M d'€... Belle économie en effet !

Le modèle meylanais de concertation : une vue de l'esprit

La majorité municipale n'a que ce mot à la bouche : la concertation, toujours qualifiée d'exemplaire. Le réaménagement de la bibliothèque des Béalières qui va démarrer, en est certainement le meilleur contre exemple : présentation du projet aux habitants deux mois seulement avant le début des travaux et alors que le budget des travaux a déjà été voté.

Déplacements : aucune volonté de faire avancer les dossiers.

Madame Tardy et Monsieur Peyrin nous tiennent un double langage

depuis des années. Ils se présentent en victime du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) qui pratiquerait à l'égard de notre commune une politique d'ostracisme mais tiennent-ils leur place dans les instances où les arbitrages sont faits et où il faudrait défendre les dossiers meylanais ? Ecrire que les transports en commun sont un axe majeur du projet de ville n'est pas suffisant.

Le repli sur soi comme seul projet politique.

En séance du Conseil Municipal de juillet, la majorité UMP a fait voter un avis défavorable à l'élargissement de la Metro à 44 communes. Madame Tardy s'étant régulièrement exprimée contre la Metro, rendue responsable de tous les maux, un tel avis n'est donc pas étonnant. Ce vote de la majorité UMP traduit ce que nous dénonçons à MeyDIA depuis des années : le repli sur soi, frileux, identitaire (le fameux modèle meylanais). Très loin de ce que nous voudrions pour Meylan : une ville accueillante pour tous et pas seulement pour une partie aisée de la population, une ville consciente de ses atouts dont chacun peut être fier mais qui sait se montrer solidaire avec les autres communes dans le souci de l'intérêt général.

Bien à vous
Philippe SCHAAR

Les dossiers de la commune auxquels s'intéresse MeyDIA

la commune

Emprunts toxiques

La majorité municipale actuelle a souscrit il y a quelques années des emprunts structurés (toxiques) pour un montant de 4,3 M d'€ (emprunts Dexia et Société Générale).

La Chambre Régionale des Comptes dans son rapport sur la gestion de la ville de Meylan pour les exercices 2005 à 2011 recommandait de mettre en place une politique de provisionnement adaptée aux risques encourus sur les emprunts structurés et de poursuivre une gestion active de dette.

Madame Tardy et son adjoint aux finances ont négocié récemment une sortie de ces emprunts avec les deux banques en question, ce qui a fait l'objet d'une délibération votée en séance du Conseil Municipal et un beau discours d'auto satisfaction de la majorité UMP. La commune de Meylan n'a plus d'emprunt toxique, toutes les communes ne peuvent pas en dire autant ! C'est vrai mais le prix à payer est élevé pour notre commune.

En effet si les banques ont accepté de renégocier ces emprunts, en contrepartie, la commune s'est vue dans l'obligation de contracter 2,3 M d'€ d'emprunt à des taux fixes peu avantageux eu égard aux taux du marché, aggravant ainsi la dette communale d'autant. A ces emprunts, il faut également rajouter la soulte de sortie (amende) et les charges financières (200 000 € pour l'emprunt Société Générale).



Elargissement de la Metro



Toutes les communes de la Metro ont eu à se prononcer sur l'élargissement de la Metro : passage de 28 à 49 communes avec le regroupement de trois communautés de Communes : Metro – Balcons de Chartreuse – Sud Grenoblois. La majorité municipale actuelle de Madame Tardy a donné un avis défavorable à l'élargissement de ce périmètre, avis qui a été voté en séance du conseil municipal de juillet dernier. Les élus de MeyDIA se sont abstenus sur ce vote. En effet si à MeyDIA nous sommes favorables à ce projet car il accompagne le bassin de vie des habitants de notre territoire, nous pensons qu'il a été précipité et insuffisamment concerté.

Pour autant, nous sommes conscients qu'à travers cette intercommunalité élargie, ce sont les enjeux de demain pour améliorer la vie quotidienne des habitants qui se jouent.

L'essentiel des missions de la Metro est le développement économique, l'organisation des déplacements, la protection de l'environnement, le cadre de vie, l'habitat et la solidarité urbaine. Si le fonctionnement actuel de la Metro ne nous paraît pas pleinement satisfaisant, nous pensons qu'il faut saisir la chance que représente ce nouveau projet pour faire de l'intercommunalité un outil de gestion au service de politiques plus efficaces, plus solidaires et plus rationnelles pour dépasser les seuls intérêts communaux et le repli sur soi.

Repenser le plan de déplacement, la politique de logements, la gestion des déchets à l'échelle de ce nouveau périmètre seront parmi les défis à relever. Sans doute faudra-t-il aussi réfléchir à l'élargissement des compétences de la Metro en ce qui concerne les équipements sportifs (piscine ?...) et les équipements culturels (bibliothèques).

Bibliothèque des Béalières



La bibliothèque des Béalières va faire l'objet de travaux. A l'issue d'un chantier d'une durée prévisionnelle de cinq mois, cette bibliothèque proposera les services d'une médiathèque numérique de proximité. Les travaux, qui devaient démarrer en septembre, sont différés à la fin de l'année, certains appels d'offres s'étant révélés infructueux.

Que penser de ce projet ?

La bibliothèque actuelle est plébiscitée par les habitants du quartier qui la fréquentent et la trouvent adaptée à leurs besoins. Certes, elle date de 1984 et a peut-être besoin d'une rénovation.

- Si l'intégration du numérique au projet est intéressante, le projet a été insuffisamment discuté et réfléchi avec les habitants pour prendre en compte leurs besoins, leurs attentes mais aussi leurs réserves.
- Le projet présenté est coûteux (environ 600 000 €) alors que les finances municipales actuelles sont mises en difficulté. Il sera décliné en deux tranches, une première tranche pour environ 350 000€ de travaux et acquisition d'un fonds numérique audio-visuel et de matériel informatique, une deuxième tranche de 250 000 € pour une livraison fin 2014. L'argument avancé par la majorité actuelle est qu'une subvention pourra être obtenue de l'Etat dans le cadre d'un soutien à la lecture publique du fait d'un récent décret (juillet 2012), subvention d'ores et déjà de 140 000 € sur la première tranche (40%), et que cette subvention ne sera pas reconductible sur des années.

Enfin ne pouvait-on pas réfléchir à une rénovation plus modeste ? Le projet de médiathèque a-t-il son intérêt et pourquoi a-t-il été si peu réfléchi avec les usagers ? Comment s'articule ce projet avec le projet de médiathèque engagé par la ville de Corenc dans le même temps ?

Aménagement des Temps



Nous sommes tous concernés à titre individuel par la gestion de notre temps. Les politiques d'aménagement et de déplacement dans notre agglomération se sont surtout préoccupées jusqu'à présent de la dimension spatiale du territoire. Mais la dimension temporelle se fait jour avec des débats d'actualité comme : les rythmes scolaires, l'amplitude des horaires des transports en commun, l'ouverture des services publics et des commerces, le travail le dimanche, les activités nocturnes...

Pour améliorer la vie quotidienne des habitants et des entreprises, la Métro lance le projet de création d'une plateforme des temps.

Cette plateforme sera un lieu d'échanges, d'observation des pratiques, de sensibilisation et d'expérimentations, impliquant tous les acteurs du territoire susceptibles d'agir sur la temporalité des activités.

Une phase d'expérimentation est lancée et plusieurs thèmes seront choisis pour valider la démarche et l'organisation très ouverte d'une telle démarche.

Une première journée d'échanges s'est donc tenue début octobre à Grenoble.

Plusieurs idées ont été évoquées comme :

- l'accompagnement de la mise en place du réseau Chrono (8 lignes) qui fonctionnerait le soir jusqu'à 01h30 à partir de septembre 2014
- la question de l'ouverture de services le dimanche : des études dans d'autres villes montrent que les habitants attendent plutôt l'ouverture de bibliothèques que de commerces !
- une meilleure coordination des horaires des différents exploitants de Transports en Commun en soirée ou le dimanche quand les fréquences sont faibles
- une coordination des horaires d'équipements type piscines pour que, quel que soit le jour, on ait une piscine ouverte à proximité...

En direct du SMTC



Nous suivons toujours avec attention les restructurations des lignes de bus sur la commune.

Une petite amélioration pour les habitants du Haut-Meylan...

Ligne Proximo (Meylan-La Détourbe-La Tronche Grand Sablon)

- des trajets directs entre Les Hauts de Meylan et la Détourbe à certaines heures,
- trois nouveaux arrêts desservis : Bérivière, Saint-Mury, sur l'avenue de Chartreuse, et Les Jaillières, sur l'avenue des 7 Laux,
- une fréquence améliorée en heure de pointe : un bus toutes les quinze minutes en semaine et trente minutes en période de vacances scolaires,
- un bus toutes les heures les samedis et dimanches pour bien mémoriser les horaires de passage, mais sur réservation uniquement,
- des horaires en correspondance avec les heures d'entrées et de sorties du collège L. Terray et le Lycée du Grésivaudan.

Ligne 16 Meylan La Détourbe-Pont de Claix Flottibulle

Un nouveau terminus à Meylan La Détourbe et une desserte systématique de l'arrêt Lycée du Grésivaudan, à l'aller comme au retour, en correspondance avec la ligne 31.

Cette ligne dessert l'arrêt Haut Meylan et passe par le centre de Grenoble.

Taxi-bus du Haut Meylan

Un beau succès pour cette initiative citoyenne soutenue financièrement par la Metro grâce au fonds de participation intercommunal et reconduite jusqu'au 31 décembre. Et ensuite ? Le projet a intéressé le SMTC qui envisage de le reprendre à son compte avec LAHGGLO (Les associations des Habitants du Grand Grenoble : Lien et Ouverture) comme porteur.

A suivre.